

La Résonance syndicale STTCISSS

LANAUDIÈRE

Journal du Syndicat des Travailleuses et Travailleurs du CISSS de Lanaudière CSN (catégories 2 et 3)

Secteur nord : 450 759-8222 # 2028 Secteur sud : 450 654-7525 # 20139 / 20104

Télécopieur : 450 756-4275 Courriel : accueil@sttcissl.org  Facebook  Twitter

POURQUOI DIRE NON AU FORUM?

Dans l'actualité, le torchon brûle entre les syndicats et le gouvernement Legault, résolument opposé au rapport collectif du personnel du secteur public. Les syndicats rejettent catégoriquement l'invitation caquiste à négocier par le biais de forums. Pourquoi un tel refus de notre part?

De 1) Le gouvernement souhaite décider seul de l'ordre du jour de ces forums : il choisirait tous les sujets, aucune voix pour les travailleurs. Et il assume sa priorité : privatiser!

De 2) Un forum réduit le nombre de représentants à un seul par syndicat,

et c'est Legault qui décide qui il invite. Ainsi, alors qu'aux tables de négo, chaque catégorie d'emploi est représentée, aux forums, seul un groupe serait représenté (entendu, les infirmières). Nous, les autres, demeurerions dans l'ombre. Encore! Participer à un forum reviendrait à étouffer nos voix, nous dont les métiers oubliés sont moins payants médiatiquement selon Legault.

Enfin, un forum n'est ni plus ni moins qu'un endormitoire à relations de travail. On l'a vu maintes fois par le passé, et les forums de travail mis

en place à la dernière négo n'ont pratiquement rien donné. Que du blabla sans résultat. Il est hors de question que nous perdions du temps à sauver le réseau : il y a urgence d'agir!

Pour agir vite et positivement pour le secteur public, il n'y a qu'une seule voie qui ait démontré son efficacité depuis 60 ans : les tables de négo. Nos demandes sont claires et découlent directement de vous. Il est donc hors de question que nous sacrifions vos voix à une chimère politique.

Francis Boudreault,
Support Info-Mob



ÉQUITÉ SALARIALE PRDM

L'employeur a produit [une note de service visant à informer le personnel à l'effet que les sommes dues aux PRDM](#) en vertu de l'entente sur l'équité salariale seront versées intégralement le 23 mars 2023, incluant les intérêts. Comme avec les autres titres d'emploi ayant obtenu règlement, Logibec rendra disponible un feuillet explicatif ultérieurement.

L'ACTUALITÉ SYNDICALE



STTCISSS

LANAUDIÈRE

10 MARS

Vous l'avez manquée? [Cliquez ici pour voir la capsule hebdomadaire de votre Président!](#) Au menu, mois de la condition féminine, négo 2023 (et portes ouvertes pour 2 hôpitaux privés), tournée équipe terrain Joliette, paiement de la rétroactivité d'équité salariale des PRDM et rappel des rencontres ZOOM pour les ASSS.



KIOSQUES

Afin de mieux vous informer sur les différentes façons d'investir pour bâtir votre retraite en toute solidarité (et c'est payant!), votre équipe locale Fondation tient présentement une tournée dans nos centres hospitaliers. Voici les prochaines dates prévues :
▶ 21 mars au HPLG, de 15h à 21h;
▶ 29 mars au HPLG, de 9h à 16h.
Venez les voir en grand nombre!

DOSSIERS FINIS DE SEMAINE



RENCONTRE
ZOOM

Rappel! Cliquez sur la date qui vous intéresse pour vous y inscrire.

ASSS

Vendredi 17 mars 13h00

Lundi 20 mars 13h00

Lundi 20 mars 19h00

MÉMO STATIONNEMENT

Lorsque vous utilisez le stationnement du CISSS avec votre carte d'employé, la facturation ne s'effectue qu'à partir de 30 minutes.

SAMEDI 18 MARS JOURNÉE MONDIALE DU RECYCLAGE

Résumé des règles
de tri au Québec

... pour éviter les gaffes du bac !

**CLIQUEZ ICI
POUR VOIR !**

MARS est dur en masse? BESOIN D'AIDE? PENSE PAE!

[Programme d'aide aux employés:](#)

1-855-612-2998



L'équipe syndicale du STTCISSL-CSN tient à offrir ses plus sincères condoléances à la famille, aux proches et amis de Nathalie Cherhal, PAB au CHSLD Brassard, et particulièrement à l'ensemble de son équipe.



POSTULER

AFFICHAGE DE POSTES EN COURS

🕒 **Catégorie 2** 🕒

14 mars au 28 mars

SECTION

RAPPEL EXPRESS

DATES DE TOMBÉE

Changement dispo : si à la baisse, avant le 23 juillet pour l'horaire du 10 septembre au 30 décembre. À la hausse, possible en tout temps.

Demandes horaires : avant le 31 mars pour les périodes allant du 23 avril au 20 mai.

Prochain férié à demander : Journée des Patriotes, 22 mai (F-12). Exprimez votre préférence à votre gestionnaire avant le 28 avril.



MISE EN CANDIDATURE VICE-PRÉSIDENTE INFO-MOB

Bonsoir à tous,

Veuillez prendre connaissance de la [correspondance suivante \(cliquez ici pour y accéder\)](#), en lien avec l'ouverture de la période de mise en candidature pour l'élection partielle au poste de **vice-présidente à l'information et mobilisation**.

Solidairement,

L'équipe électorale du STT
CISSS de Lanaudière-CSN

**DATE LIMITE POUR
ENVOYER VOTRE CANDIDATURE :
19 MARS**

EMPLOYEUR EN TÉLÉTRAVAIL = SE SENT-IL MOINS CONCERNÉ PAR LES STATIONNEMENTS GLISSANTS?

Puisque le printemps arrive à grands pas, nous voulions vous faire un topo des actions entreprises concernant le dossier des chutes et glissades au CISSS de Lanaudière. Nous tenions à vous dire qu'à la prévention CSN, nous n'avons pas lâché le morceau afin que l'employeur prenne ses responsabilités et rendre vos stationnements et voies d'accès sécuritaires.

Tout au long de l'hiver, plusieurs d'entre vous ont glissé et se sont même blessés à l'extérieur. L'employeur a pris des mesures pour rendre votre milieu de travail sécuritaire mais, sommes toutes, ces mesures se sont révélées défailtantes. À [l'article #51 de la Loi sur la santé et sécurité du travail \(cliquez ici\)](#) et à [l'article #6 des règlements sur la santé et sécurité du travail \(cliquez ici\)](#) l'employeur a des obligations et a encore cette année failli à ses engagements.

Depuis les 3 derniers hivers, nous avons reçu plus d'une centaine de déclarations d'événement accidentel et plus d'une vingtaine de déclarations de situation à risque concernant les voies d'accès et stationnements glissants. Votre équipe SST prévention CSN vous remercie de prendre le temps de les remplir puisque c'est avec vos preuves écrites que l'on réussit à monter et faire avancer les dossiers. Malheureusement, il y a encore énormément de sous-déclarations, alors n'hésitez pas à remplir les formulaires.

De notre côté, nous avons relancé l'employeur dès le mois de juin 2022 demandant mainte et mainte fois pour relancer notre comité paritaire «chute et glissades» conformément à la demande ministérielle du [plan d'Action National visant la prévention des risques en milieu de travail et la promotion de la santé globale 2019-2023 \(cliquez ici\)](#), dont un des objectifs est;

Objectifs spécifiques; #6.1 *Avoir produit et implanté une stratégie d'intervention pour réduire les chutes de même niveau dans l'ensemble des installations de l'établissement.*

Toutes ces actions ont pour but de régler une fois pour toutes les problématiques de déneigement et de déglçage de nos entrées et stationnements. Malgré nos multiples relances, les problématiques perdurent; de nombreux courriels ont été envoyés, ainsi que de nombreuses discussions qui ont eu lieu... résultant une fois de plus en l'insatisfaction des travailleurs et de votre syndicat.

Il est triste et déplorable de constater que l'employeur semble satisfait des contrats de service signés avec des sous-contractants inefficaces pour déneiger et déglçer nos installations. Il ne faut pas oublier que ces compagnies de déneigement détiennent notre sécurité entre leurs mains!

L'employeur, par contre, maintient de son côté que c'est à tous et chacun de faire de notre environnement un lieu sécuritaire en mentionnant l'importance de bien appliquer du sel (quand les bacs ne sont pas vides et que ce sel est disponible!) pour sécuriser son propre environnement.



Effectivement, la santé et la sécurité c'est l'affaire de tous mais à quel point l'employeur peut-il s'affranchir de ses responsabilités et remettre toutes ses obligations entre vos mains? Il est primordial que l'employeur prenne ses responsabilités et trouve une solution **durable**, pour rendre vos milieux sécuritaires. Que vous travailliez dans un établisse-

ment locatif ou non, le sol devrait être bien déneigé et déglçé, et ce, aussitôt qu'il y a intempéries.

L'employeur ne peut pas continuer année après année de se mettre la tête dans la *neige*. Il n'y a pas de surprises, la neige et la glace font partie de notre quotidien, elles sont et seront de retour à chaque année.

Soyons prêts! Soyons proactifs et créatifs!

Nous avons la responsabilité de trouver des solutions pour que les stationnements et les entrées redeviennent sécuritaires, en tout temps mais surtout, durant la période hivernale.

Nous voulons et demandons tous d'une seule voix, des accès bien dégagés, déneigés et bien déglçés. L'Action des 3D!

À la prochaine tempête...

Votre équipe SST-Prévention

Josée Lévesque,
Agente SST-Prévention



Sophie Lajeunesse,
V.-p. SST-Prévention



**NE PAS TENIR
COMPTE DES
RISQUES
DE CHUTES:**

**Êtes-vous tombé
sur la tête?**



RÉSISTANCES FÉMINISTES

COLLECTIF 8 MARS JOURNÉE INTERNATIONALE DES DROITS DES FEMMES 2023



PORTRAIT DE LA RÉSISTANCE FÉMINISTE



JEANNE MANCÉ

Résistante à la pression familiale et sociale de son époque, Jeanne Mance, née au début des années 1600 en France d'une famille bien nantie, n'a aucun intérêt pour la vie religieuse ou pour le mariage. Elle s'initie donc au métier de soignante en se consacrant aux victimes de la guerre et de la peste. Missionnaire dans l'âme, Jeanne veut rejoindre la Nouvelle-France pour servir cette nouvelle patrie. On lui offre de mettre à bien un projet de construction d'un hôpital tout en se chargeant de voir à ce que personne ne manque de rien que ce soit en nourriture ou en marchandise. Elle devra de plus servir d'hospitalière aux malades et aux blessés. En fait, une gestionnaire de la future colonie, elle fut la 1^{ère} infirmière laïque au Canada.

Dans toutes les actions qu'elle a menées, Jeanne Mance a tissé des liens qui ont favorisé le rapprochement entre les riches et les pauvres, les François et les Amérindiens, les femmes et les hommes.

En plus d'avoir fondé et dirigé l'Hôtel-Dieu, elle fut la cofondatrice de Montréal avec Maisonneuve. C'est une pionnière. On a donné son nom à plusieurs écoles, rues et parcs, une place et une circonscription électorale provinciale.

Hélène Melançon,
Militante Condition féminine

Condition féminine!

Notre mois de la condition féminine tire bientôt à sa fin, avant de laisser place au grand coup d'envoi de la phase 2 des négos! Aussi, dépêchez-vous de nous proposer votre personnalité féministe de l'année! Les meilleures seront publiées dans nos journaux de fin mars! Cliquez ici sur ce lien : <https://quizz.net/Q/?0GA6f4>

CHANDAILS ROSES

En parallèle, après des kiosques au HPLG et au CHDL, la distribution se poursuit pour les super chandails roses pour l'équité salariale **pour les commandes effectuées avant le 5 mars**. À l'heure actuelle, ce sont près de 300 chandails qui colorent désormais nos **mercredis roses!**

Pas reçu? Pas de panique! À 80 installations, voilà un sacré défi qu'on relève joyeusement... mais ça prend du temps! Personne ne sera oublié!

Voyant des collègues le porter fièrement, plusieurs ont d'ailleurs décidé de le commander aussi. Si nous sommes enthousiasmées par la popularité de notre beau chandail et de cette belle mobilisation pour l'équité salariale, veuillez noter que par respect et pour garantir les tailles, **les commandes faites après le 5 mars seront traitées dans un 2^e temps** et ne peuvent donc pas être remises immédiatement. Nous vous informerons dès la réception de ce 2^e lot.

Vous ne l'avez toujours pas commandé? Vite! Cliquez sur le chandail rose ici à droite et remplissez le formulaire! Faites vite!

**Date limite pour commander
votre superbe chandail rose :
31 mars!**

Francis Boudreault,
Support Info-Mob

! FAITES VITE! DATE LIMITE POUR COMMANDER 31 MARS



PRIVATISATION : DES SOINS DE SANTÉ PLUS ACCESSIBLES? MYTHES À CONTRER



LA RÉMUNÉRATION PRIVÉE RÉDUIT LES TEMPS D'ATTENTE DANS LE SYSTÈME PUBLIC?

Il est tentant de croire qu'envoyer des chirurgies au privé permettrait de rattraper les arriérés chirurgicaux et d'alléger le fardeau financier sur l'État. Cependant, il faut nuancer.

Les **ressources humaines** capables d'accomplir ces opérations proviennent d'un même bassin d'employés qui doit alimenter à la fois le système de santé privé et public. Le gouvernement Legault, par sa position, montre sa grande affinité pour le premier... et peut-être un certain dédain des employés du système public, lesquels sont mieux organisés et plus combatifs lors des négociations.

En 1997, l'**Australie** a introduit un système de santé hybride. Les leçons à tirer de l'expérience sont que les patients au public ont attendu 2 fois plus longtemps que ceux qui étaient capables de payer pour le privé. Ce dernier occupant une place importante dans ce pays, il faut noter que l'attente au **public** y était supérieure à celle constatée au Canada à l'époque. Il y a une autre conséquence de cette incursion du privé : 50% des patients atteints de cancer ont payé plus de 5000\$ par année en frais médicaux, de sorte que ceux du groupe socio-économique défavorisé ont **37% plus de chances de mourir comparativement aux mieux nantis**.

Pour les entreprises privées, les soins de santé deviennent une marchandise de luxe. Cela laisse présager des dérapages et un manque d'empathie. En 2016, la Saskatchewan permet aux patients de payer pour avoir une IRM plus rapidement. Lors des 3 années suivantes, la liste d'attente pour cet examen a doublé de taille.

Au sujet du développement du secteur privé en santé, la Cour suprême de la Colombie-Britannique constate en 2020 que *là où il y a dédouble-*

ment des soins de santé, [... il y a] une augmentation des temps d'attente pour les soins dans le système public. En 2022, les juges de la Cour d'appel de cette province ont indiqué conclure que *la suppression de tous les soins privés est nécessaire* pour garantir que l'accès aux soins médicaux repose sur les **besoins** et non la **capacité à payer**.

Que ce soit sur l'aspect du **personnel** ou des **budgets** qui doivent être redirigés du public vers le privé, les projets de privatisation font toujours des **victimes**. Les soins au privé peuvent être dispendieux, et ce n'est pas tout le monde qui peut s'en acquitter. Il faut aussi considérer que lorsque les individus plus fortunés contournent les listes d'attente en passant par le privé, **cela aggrave les temps d'attente pour l'ensemble de la population**.

Au lieu de la privatisation, il faudrait **renforcer notre système de santé public**. À la place de références à la mitaine, il faut des listes d'attente centralisées, la possibilité de faire des consultations électroniques sans examen physique, faire appel à des professionnels paramédicaux (ex. : physiothérapeute) pour évaluer et trier la liste des références chirurgicales. Ces 3 dernières solutions seraient plus efficaces avec un système à payeur unique, soit que le gouvernement prenne véritablement en charge la coordination du système et ses responsabilités en matière de qualité des soins et de coûts raisonnables.

LA PROPRIÉTÉ PRIVÉE D'ÉTABLISSEMENTS DE SOINS DE SANTÉ À BUT LUCRATIF MÈNE À DE MEILLEURS RÉSULTATS EN MATIÈRE DE SANTÉ?

Ceux qui prônent la privatisation des systèmes prétendent que la compétitivité permet d'accéder à des soins d'une plus grande qualité. Le *hic*, c'est que la relation patient-médecin devrait être basée sur la

confiance. Le commun des mortels n'ayant pas un doctorat en médecine, comment prendre une décision éclairée, sachant qu'un docteur pourrait proposer des soins en fonction du profit qu'ils engendrent plutôt que selon les réels besoins médicaux?

En fait, la recherche du profit n'est pas gage de soins de haute qualité. Au contraire, la prestation à but lucratif a été associée à une mortalité accrue. L'attention est sur les rendements pour les actionnaires, ce qui incite à couper des coins ronds et à **fournir des soins de qualité inférieure et moins sûrs**. Un exemple de concret de cela : pendant la pandémie de Covid-19, *la mortalité dans les foyers de soins de longue durée à but lucratif [...] en Ontario était 78% plus élevée que dans les foyers sans but lucratif*. Une tendance également observée dans les hôpitaux à but lucratif des États-Unis, qui ont **un taux de mortalité plus élevé que les hôpitaux à but non lucratif**. Même chose au Québec, comme on l'a vu tragiquement dans les CH privés et RPA.

Selon le Fonds du Commonwealth, il y a **4 caractéristiques qui conduisent à des résultats de santé de meilleure qualité** : une couverture universelle, l'investissement dans les soins primaires et de grande valeur, la réduction du fardeau administratif pour les patients et l'investissement dans les services sociaux.

Considérant les résultats globalement décevants du privé en santé et la motivation principale des propriétaires de faire du profit, il faudrait assurément revoir la part du budget qui leur est alloué à la baisse et rapatrier ces montants dans le système public, qui en a certainement besoin pour pallier aux besoins criants en matière de rétention de main-d'œuvre grâce à de meilleures conditions de travail.

Philippe Cloutier,
Support Info-Mob

